

Nom commercial : **NILODOR vapo**

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1. IDENTIFICATION

NOM DU PRODUIT : **NILODOR vapo** neutralisateur d'odeurs essence à pulvériser 500ml-200ml

UTILISATION COMMERCIALE FOURNISSEUR (Nom / raison sociale) : J.A.G PRIMA 37 avenue Gustave Eiffel 95190 GOUSSAINVILLE
tél.: 03.44.63.66.66 fax: 03.44.63.66.67

IMPORT ETATS-UNIS: Nilodor, INC. Bolivar (Ohio) Etats-Unis

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation. Principaux composants, noms chimiques usuels ou noms génériques :

Produit actif:	% produit (poids)	n° CAS
Eau déminéralisée	75 -90	7732-18-5
Ethanol	5 - 15	64-17-5
Essence parfumante	1 - 5	mixture
limonène	0.02 – 0.10	5989-27-5
cinnamal	0.14 – 0.25	104-55-2
Isotridecaneol, ethoxydé	2 -5	69011-36-5

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers pour l'homme: Voir points 11 & 15.
 Le produit est classifié comme non dangereux
 Possible irritation des yeux en cas d'exposition directe.
 Un contact prolongé ou répété avec la peau peut causer des irritations.

Dangers pour l'environnement : Voir point 12.

4. PREMIER SECOURS

Dans tous les cas, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX : Laver immédiatement et abondamment à l'eau jusqu'à disparition de l'irritation en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un ophtalmologiste si une irritation, gêne visuelle ou rougeur persiste.

CONTACT AVEC LA PEAU : Retirer les vêtements souillés et laver la peau abondamment à l'eau et au savon. Consulter un dermatologue si une irritation persiste.

INGESTION : Donner de l'eau ou du lait à boire si le sujet est conscient. Ne jamais donner à boire à une personne inconsciente. Ne pas donner de vomitif.

INHALATION : Se munir d'une protection respiratoire et retirer le sujet de l'atmosphère polluée. Amener à l'air libre.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION : Mousse, dioxyde de carbone.
 Ne pas utiliser d'eau (le produit pourrait remonter à la surface et continuer à brûler).

DANGERS SPECIFIQUES : Emanation d'oxyde de carbone et d'azote.

PROTECTION DES INTERVENANTS : Protection intégrale si nécessaire.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES : Maintenir éloigné de la peau et des yeux. Maintenir hors de portée des enfants

PRECAUTION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :
 Ne pas faire entrer en contact avec l'eau de surface (rivière, mer...).

METHODES DE NETTOYAGE : Absorber le produit avec du sable, de la terre, ou tout autre matériel absorbant.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION : Maintenir éloigné de la peau et des yeux.
Manger ou boire ainsi que disposer le produit près des aliments est interdit.

STOCKAGE : Maintenir hors de portée des enfants.
Stocker dans son emballage d'origine et à température ambiante (en dessous de 55°C).

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE:

- Protection respiratoire : Normalement non nécessaire.
- Protection des mains : Normalement non nécessaire.
- Protection des yeux : Normalement non nécessaire.
- Protection du corps : Normalement non nécessaire.

LIMITES D'EXPOSITION AU TRAVAIL :

Non connues

MESURES D'HYGIENE:

Appliquer les mesures habituelles à la manipulation de solvants et produits chimiques.

Eviter toute inhalation excessive, tout contact prolongé avec la peau, tout contact avec les yeux. Rincer abondamment à l'eau en cas de contact.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PRODUIT ACTIF :

- Forme : Liquide
- Couleur : Entre jaune pale limpide
- Odeur : Odeur épicée caractéristique
- Valeur du pH (non dilué): 5.00
- Température d'évaporation (°C) : n.v.
- Température de congélation (°C) : n.v.
- Point éclair (°C) : 58°C
- Température d'auto-inflammation (°C) : n.a.
- Gravité particulière : 0,97
- Solubilité à l'eau : Miscible totalement
- % de composants organiques volatiles (poids) : 17% (parfum)
- Proportion volatile : 17% (parfum)

10. STABILITE ET REACTIVITE

STABILITE : Stable

MATIERES A EVITER : Non connues

PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX : Non connues

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques sur le produit pulvérisé :

TOXICITE AIGUË :

- Inhalation, voies respiratoires : Non déterminé. Non considéré comme toxique.
- Contact avec la peau : Des contacts répétés ou prolongés peuvent dessécher ou irriter la peau.
- Contact avec les yeux : Un contact direct peut irriter les yeux.
- Ingestion : Non considéré comme toxique.

EFFETS DIFFERES OU CHRONIQUE: Non connus.

EFFETS SPECIFIQUES :

- Non cancérigène à notre connaissance.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

PRODUIT ACTIF :

Mobilité :	Non connue.
Persistence et dégradabilité :	Non connues, intrinsèquement biodégradable.
Ecotoxicité :	Non connue, probablement toxique pour la flore et la faune aquatique.
Bio-accumulation :	non connue.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

USAGES PROFESSIONNELS : Remettre à un récupérateur agréé auprès de la préfecture. Se référer aux législations communautaires, aux arrêtés et décrets et aux réglementations locales (notamment arrêtés préfectoraux en vigueur).

USAGES MENAGERS : Veiller à ce que l'emballage soit complètement vidé. Ne pas contaminer l'emballage qui peut être recyclé. Veiller à disposer d'un emballage se nettoyant d'une autre manière que le produit.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- voies terrestres ADR :	Produit non dangereux.
- voies maritimes IMDG :	Produit non dangereux
- voies aériennes IATA :	Produit non dangereux

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Se référer aux textes réglementaires : aux directives de l'Union Européenne ; aux arrêtés et décrets de la République Française sur les substances et préparations dangereuses, les pré-emballages, et les générateurs d'aérosols ; aux textes sur la protection des travailleurs ; aux textes sur la protection de l'environnement ; aux textes des nations unies concernant le transport ; aux arrêtés préfectoraux en vigueur.

PHRASES DE RISQUE ET DE SECURITE (obligatoires et conseillées) :

PHRASE R

R 36	Irritant pour les yeux
R38	Irritant pour la peau

Produit de base répertorié dans l'Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes (EINECS).

16. AUTRES INFORMATIONS

ANNULE ET REMPLACE LES VERSIONS PRECEDENTES - DATE D'IMPRESSION DE CETTE FICHE : 01/12/2014

IMPORTANT :

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de version indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

Ce document ne doit pas être considéré comme une garantie de spécifications.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité pour la manipulation, l'utilisation, la mise en œuvre, le stockage, le transport, le rejet et l'élimination du produit.. Il prendra sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison des textes autres que ceux cités.

Légende : n.a. = non applicable / n.v. = non disponible / n.g. = non évalué

WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Organisme américain de contrôle des matériaux dangereux)